



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 17 octobre 2024

Assainissement :

Les travaux de réhabilitation du collecteur des eaux usées sont arrêtés en attendant des conditions météorologiques meilleures. Cet arrêt pourrait se prolonger jusqu'au printemps.

Bâtiments :

Il est prévu de changer tous les volets des fenêtres du bâtiment de la Mairie. Après examen de plusieurs devis, c'est celui de l'entreprise GUICHARDAN de Péronnas qui a été retenu. Le coût total des travaux s'élève à 21 850 € TTC.

Bois communaux :

Suite aux coupes effectués sur les parcelles 10, 11, 12 et 13, des têtes de chênes sont mises à l'affouage. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître rapidement au secrétariat de mairie.

Rappel : le prix du stère de bois a été revalorisé à 6 €.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Le repas du CCAS pour les aînés aura lieu le 24 novembre 2024. Pour les personnes concernées : pensez bien à retourner votre coupon réponse avant le 10 novembre au secrétariat de mairie.

Panneaux d'information :

La préparation de l'installation du panneau d'affichage lumineux sur la voie publique est en cours (maçonnerie et électricité). Situé devant la mairie, celui-ci permettra l'affichage d'informations administratives, associatives, de sécurité, sur la météo, etc. L'entreprise CREADIODES basée à Feillens (01570) devrait intervenir pour la pose durant la deuxième quinzaine de novembre.

Pour rappel, un écran tactile sera installé simultanément à l'entrée de la mairie. Il sera notamment destiné aux affichages administratifs légaux et à la recherche de formulaires administratifs.

Modernisation de l'éclairage de la commune :

Après une première phase de modernisation de l'éclairage public fin 2023, il est prévu de passer le restant des points d'éclairage de la voirie (soit 65) en technologie LED. L'éclairage sera modulé en fonction de l'heure afin de réduire la consommation d'énergie. La modulation est de : - 50 % de 21 h à 23 h et - 80 % de 23 h à 5 h. L'éclairage est total avant 21 h et après 5 h (modulation similaire à celle de l'éclairage du centre du village). Après déduction des différentes aides publiques, le restant à charge pour la commune sera de 16 421 € TTC. La réalisation des travaux est prévue courant premier trimestre 2025.

Fermeture du réseau cuivre (téléphone et ADSL) :

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant et ne répond plus aux besoins d'une société moderne largement connectée. Sa fermeture a donc été décidée par Orange et les pouvoirs publics avec pour échéance 2030. Les opérateurs accompagneront les abonnés utilisant encore le réseau cuivre pour leur passage à la fibre optique. À noter que cette fermeture n'est pas encore datée pour Faramans. Retrouver l'article sur le site, rubrique « Infos pratiques » ; « Télécommunications ».

BUCOPA (Syndicat mixte Bugey - Côtière - Plaine de l'Ain) :

Le dernier conseil syndical du BUCOPA s'est tenu le 1er octobre 2024. Principal point à l'ordre du jour, le lancement de la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui vise à appréhender l'évolution du territoire sur les 20 ans à venir. Ce sera le 3^{ème} SCoT du BUCOPA et il devrait être opérationnel début 2027. Il concerne 4 intercommunalités, 82 communes et 146 000 habitants (à ce jour). La présentation de cette révision est disponible sur le site du BUCOPA (<https://www.bucopa.fr/>), rubrique « Le SCoT » ; « La révision du SCoT ». Les comptes rendus validés des séances du BUCOPA sont disponibles dans la rubrique « Le syndicat mixte BUCOPA » ; « Recueil des actes administratifs » sur le site.

Agenda :

- Le **29 octobre 2024 à 10 h 30** à la salle des associations : AG du *Temps de Vivre*. Paiement de la cotisation et repas gratuit pour tous les adhérents anciens et nouveaux. Toutes les personnes désirant les rejoindre peuvent appeler : Mme RUBAT au **04 74 61 11 59** ou M. DARRAC au **04 74 61 29 30**.
- Le **11 novembre 2024 à 11 h 30** : commémoration de l'*armistice de 1918* au monument aux morts en présence de la clique, des sapeurs-pompiers et des enfants des écoles. Elle sera suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes.
- Le **22 novembre 2024** : soirée « Beaujolais nouveau » par l'*Amicale des Sapeurs-Pompiers* (voir le flyer joint).